

225C1172
FR0000051807-FS0572

7 juillet 2025

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

TELEPERFORMANCE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 7 juillet 2025, la société The Goldman Sachs International (Plumtree Court, 25 Shoe Lane, London, EC4A 4AU, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 1^{er} juillet 2025, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société TELEPERFORMANCE et détenir individuellement 3 089 361 actions TELEPERFORMANCE représentant autant de droits de vote, soit 5,16% du capital et 5,03% des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions TELEPERFORMANCE hors marché.

A cette occasion, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) n'a franchi indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, aucun seuil et a précisé détenir indirectement 4 486 033 actions TELEPERFORMANCE représentant autant de droits de vote, soit 7,49% du capital et 7,31% des droits de vote de cette société¹.

¹ Sur la base d'un capital composé de 59 874 365 actions représentant 61 358 207 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.